

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION

TERRITORIALE

COMMUNE DE MOKOLO

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION

COUNCIL OF MOKOLO

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°....004...../AONO/C-
MOKOLO/CIPM/BEC/2025 DU ~~03 MARS 2025~~ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
RESPECTIVEMENT A : EP DE BETCHE-HOSSEREDANS LA COMMUNE DE MOKOLO,
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,
REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BIP DU MINEDUB ; EXERCICE 2025

IMPUTATION :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du Budget d'investissement Public du MINEDUB pour l'exercice 2025, le Maire de la Commune de Mokolo (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE RESPECTIVEMENT A : EP DE BETCHE-HOSSE, DANS LA COMMUNE DE MOKOLO ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture
- Assainissement
- Aménagement extérieur

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : *trois (03) mois*.

4. Allotissement

Sans objet

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 22 050 000 (VINGT DEUX MILLIONS CINQUANTE MILLE) de Francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de BTP.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes (à compléter dans 48 heures après ouverture de plis)
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absence de caution de soumission
- d) Absence Reçus de paiement de la caution auprès de la CDEC

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux de construction des bâtiments ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt-cinq Millions (25 000 000) de FCFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction BTP ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **50 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du service technique de la commune de MOKOLO.

Copies :

- PREFET/MT ;
- ARMP pour publication au JDM;
- DDMINMAPMT
- Président CIPM/COM-MOK;
- Affichage

Mokolo le : 03 MARS 2025 ;

**LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

